



Envoyé en préfecture le 30/04/2021
Reçu en préfecture le 30/04/2021
Affiché le 30/04/2021
ID : 030-213000037-20210415-DCM202136-DE

Berger
Levrault

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

DÉPARTEMENT DU GARD
COMMUNE D'AIGUES MORTES
DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Réf : DCM/2021-36/7.1/15-04

SÉANCE DU JEUDI 15 AVRIL 2021

Nombre de membres afférents au conseil municipal : 29		
En Exercice	Présents	Qui ont pris part à la délibération
29	25	29

Date de la convocation : 09-04-2021
Notifiée aux élus le : 09-04-2021
Date de l'affichage : 09-04-2021

OBJET :

BUDGET ANNEXE PARKING
BP 2021

L'an deux mille vingt et un,
Le QUINZE AVRIL À 17H30

Le Conseil Municipal d'Aigues-Mortes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit, Salle OUSTAOU, sous la présidence de Monsieur Arnaud FOUREL, Maire-Adjoint d'Aigues-Mortes.

PRÉSENTS : Marielle NEPOTY, Arnaud FOUREL, Patricia VAN DER LINDE, Jean Claude CAMPOS, Josiane ROSIER, Michel LEBLANC, Véronique BONVICINI, Maguelone CHAREYRE, Régis VIANET, Christine DUCHANGE, Alain BAILLIEU, Nathalie LALLOUETTE, Christian LAPISARDI, Janine LHUILLIER, Christian GROUL, Stéphanie PIERRON, Yves GRAS, Andrée DAMOUR, Jean-Claude BASCHIOU, Michèle PALLARES, Cédric BONATO, Olivier BERTRAND, Carine VANDERBISTE, Joachim RAMS, Stéphane PIGNAN

Absents ayant donné procuration :

Pierre MAUMEJEAN à Arnaud FOUREL, Gilles TRAUJET à Michel LEBLANC, Michel AUSSANAIRE à Jean-Claude CAMPOS, Maryline POUGENC à Joachim RAMS

Absent non-représenté : Néant

Secrétaire de séance : Marielle NEPOTY

Rapporteur : Régis VIANET, Conseiller municipal délégué

Il est rappelé au Conseil Municipal que :

- L'article L2322-2 du Code Général des Collectivités Territoriales précise que « les crédits sont votés par chapitre et, si le Conseil Municipal, en décide ainsi par article
- L'instruction budgétaire et comptable M4 (budget assujetti à TVA) précise que le « Conseil Municipal a la possibilité d'opter pour le vote d'une ou plusieurs opérations en section d'investissement ».

Aussi est-il proposé au Conseil Municipal :

- D'adopter pour le budget Parkings, le Budget Primitif 2021 :
 - Par chapitre au niveau de la section de fonctionnement
 - Par opération au niveau de la section d'investissement
- D'adopter le Budget Primitif 2021 Parkings qui peut se résumer comme suit
 - **Dépenses de fonctionnement : 1 367 099.00 €**
 - 011 – Charges à caractère général **454 018.00 €**
 - 012 – Charges de personnel, frais assimilés **715 122.00 €**
 - 66 – Charges financières **26 400.00 €**
 - 042 – Opération ordre transfert entre sections **171 559.00 €**

Le Conseil Municipal, après débat, vote pour les dépenses de fonctionnement

- **Recettes de fonctionnement : 1 367 099.00 €**
- 75 – Autres produits de gestion courantes **1 217 610.00 €**
- 042 - Opération ordre transfert entre sections **90 019.00 €**
- 002 – résultat reporté ou anticipé **59 470.00 €**

Le Conseil Municipal, après débat, vote pour les recettes de fonctionnement

Hôtel de Ville - Place St Louis
30220 AIGUES MORTES
Tel. 04.66.73.90.90.
Fax : 04.66.53.86.09

Envoyé en préfecture le 30/04/2021

Reçu en préfecture le 30/04/2021

Affiché le 30/04/2021

ID : 030-213000037-20210415-DCM202136-DE



○ **Dépenses d'investissement : 670 559.00 €**

Opération 11			
Compte	Désignation	RAR	VOTE
2031	Frais d'études	7 405.00 €	49 530.00 €
2151	Install° complexes spécialisées		2 175.00 €
2111	Terrains nus		
2153	Install° à caractère spécifique	64 190.00 €	16 713.00 €
2188	Autres immo corporelles		
TOTAL opération 11		71 595.00 €	68 418.00 €
Opération 14 – Parking 6			
Compte	Désignation	RAR	VOTE
2031	Frais d'études	33 375.00 €	
TOTAL opération 14		33 375.00 €	
Sans opération			
Compte	Désignation	RAR	VOTE
2031	Frais d'études		
2111	Terrains nus	31 800.00 €	246 147.00 €
1641	Emprunts en euros		129 205.00 €
040	Opération ordre transfert entre sections		90 019.00 €
TOTAL		31 800.00 €	465 371.00 €
Total dépenses d'investissement		136 770.00 €	533 789.00 €

Le Conseil Municipal, après débat, vote pour les dépenses d'investissement

○ Recettes d'investissement : 670 559.00 €	
○ 1641 – Emprunts en euros	330 300.00 €
○ 1068 – Autres réserves	100 000.00 €
○ 040 - Opération ordre transfert entre sections	171 559.00 €
○ 001 – solde d'exécution positif reporté	68 700.00 €

Le Conseil Municipal, après débat, vote pour les recettes d'investissement

Le conseil municipal, ouï l'exposé qui précède et après en avoir délibéré à la majorité,

- Approuve le budget annexe parking.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits,

Pour copie conforme

Date de publication, certifiée exécutoire, le 30/04/2021

Le Président de séance,

Arnaud FOUREL

Maire-Adjoint faisant fonction

Pour le Maire par Délégation
Le Directeur Général des Services,
Christophe BARONI



RESULTAT DU VOTE :

Délibération 2021-36	Budget annexe parking – BP 2021	Pour :	24	Majorité municipale +Stéphane PIGNAN
		Contre :	5	Cédric BONATO, Joachim RAMS, Maryline POUGENC, Olivier BERTRAND, Carine VANDERBISTE
		Abstention :	0	Néant

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de l'Assemblée délibérante ainsi que d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif (16 Avenue Feuchères – CS 88010 – 30 941 NÎMES CEDEX 09 ou www.telerecours.fr) dans un délai de deux mois, à compter de sa publication

Hôtel de Ville - Place St Louis
30220 AIGUES MORTES
Tel. 04.66.73.90.90.
Fax : 04.66.53.86.09